Relance : la France finalise son plan national de relance et de résilience

Publié le 21 avril 2021

La France finalise son Plan national de relance et de résilience (PNRR) qu'elle transmettra à la Commission avant le 30 avril.

Ce plan devra respecter certains critères (37 % de dépenses vertes, 20 % pour le numérique, réformes structurelles…) pour être validé sous deux mois par la Commission et les autres Etats membres. La France devrait recevoir d'ici l'été une première tranche des 40Mds€ de subventions européennes attendues.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles